Pour la Cuisine
LE TIP REMPLACE LE BEURRE
C'EST AUSSI BON ET COUTE BEAUCOUP MOINS CHER

74e Année. — N° 169 Le numéro : 25 centimes MARDI 18 JUIN 1929.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois. 22.00 ;	6 mois. 40.00 ;	1 an. 76.00
France et Belgique.....	» 23.00 ;	» 43.00 ;	» 80.00
Etranger : Tarif A	» 35.00 ;	» 70.00 ;	» 140.00
— Tarif B	» 50.00 ;	» 100.00 ;	» 200.00

ANNONCES..... REDACTION.....
ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
Chèques postaux 87 Lille

ESSAYEZ la fameuse 12 CV SIX Peugeot imposable 11 C.V. DISPONIBLE DE SUITE
VENANT 90, Grande-Rue, 90 ROUBAIX (Téléphone 14.84)

BILLET PARISIEN

Liquidation difficile

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 17 juin (Minuit).

L'ensemble des problèmes que l'on a rangés sous le titre de « liquidation de la guerre », préoccupe doublement le Gouvernement. Non seulement il appartient à celui-ci de fixer notre politique à l'égard des nations avec lesquelles nous allons entamer des négociations d'une importance capitale, mais il doit encore se préoccuper de l'accueil que le Parlement réservera aux propositions qu'il s'apprête à lui faire.

Il doit décider notamment si la question des dettes interalliées doit faire l'objet d'un débat spécial, indépendant de l'affaire des réparations ou, au contraire, si ces deux problèmes doivent être joints pour être résolus ensemble par un vote des deux Chambres.

Le Gouvernement est très désireux de régler dans un délai rapproché l'affaire des dettes interalliées. Il estime en effet que quelle que soit la décision du Parlement, cette décision doit être prise avant les vacances du Congrès américain, et cela afin d'éviter qu'en cas de ratification nous n'en soyons pas moins obligés de verser 400 millions de dollars le 1er août prochain.

D'autre part, de l'avis même du Gouvernement, la question des dettes interalliées et celle des réparations sont intimement liées. Le Parlement, se faisant en cela l'écho de l'opinion publique, ne voudra certainement pas lier notre pays aux accords de Washington et de Londres avant de savoir si l'Allemagne accepte le plan des experts. Logiquement, un accord international sur les réparations doit donc précéder le débat sur les dettes; or, il semble difficile que, d'ici le 1er août prochain, les Gouvernements intéressés aient pu s'entendre sur les détails d'un réglement général dont l'Allemagne ne s'accommodera — remarquons-le en passant — que s'il comporte l'évacuation anticipée de la rive gauche du Rhin.

Telle est la contradiction que le Conseil des ministres qui se réunira demain, en présence de M. Briand, rentré de Madrid, va s'appliquer à lever. H...

LETTRE DE BRUXELLES

La question des marks

(*D'un correspondant particulier*)

Bruxelles, 17 juin 1929

Après des années d'attente, de refus, d'échecs, voici enfin commencée la discussion sujet des six milliards de marks que les Allemands ont laissés en Belgique, après leur défaite. Il ne faut pas se faire illusion sur l'événement. D'abord, parce que la Belgique n'est pas appuyée comme elle l'espérait et que, pour plusieurs puissances, son insistance à lier l'approbation du plan Young à la solution du problème des marks a été cause de plus d'ennuis que de satisfactions. L'Allemagne étend de plus en plus ses avantages. En l'occurrence, la Belgique fait l'effet d'une empêcheuse de danser en rond.

Ensuite, il ne s'agit pas pour elle d'obtenir le remboursement des marks. Ce serait trop beau et contraire à toutes les conclusions, interprétations, corrections, rectifications, restrictions qui ont déformé le traité de Versailles depuis dix ans. Déjà, en 1924, la Belgique a réduit ses six milliards de marks à quatre milliards. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que d'une indemnité fixée par la Belgique et laquelle lui sera versée en trente-sept annuités de 25 millions de marks-or.

Or, on peut déjà être certain que ces sommes seront encore réduites. Du moment qu'elles n'ont pas été acceptées directement à Paris, et qu'elles vont être discutées, on doit conclure que l'Allemagne va marchander et du moment qu'il y a marchandage, ce ne sera pas à notre profit.

Sur quel terrain la Belgique va-t-elle devoir céder encore? Pas sur le terrain territorial, puisqu'il ne peut pas être question de cela au cours des discussions qui s'ouvrent. Ainsi l'a-t-on décidé à Paris. Reste alors le terrain financier ou économique. Qu'est-ce que l'Allemagne va exiger? Une diminution sur le montant de l'indemnité déjà si réduite? Peut-être. Cependant, Berlin a 37 ans pour s'acquitter. D'ici là... Alors Berlin en acceptant les trente-sept annuités peut caresser l'espoir de les faire remanier un jour. Restent ensuite des avantages douaniers, à effets immédiats? C'est de ce côté qu'il semble que M. Rifters s'orientera. Et les difficultés ne seront pas minces. De plus, comme le temps joue en faveur de l'Allemagne, plus les discussions dureront, plus aussi grandira l'impatience des grandes puissances qui désirent en finir et qui ne se gêneront pas pour reprocher à la Belgique de retarder l'exécution du plan Young, et même pour peser pour qu'elle abandonne encore quelques-uns de ses droits. S...

LES PREMIÈRES RÉCEPTIONS DES HÉROS DE L'ATLANTIQUE

LES FAMILLES ASSOLLANT, LOTTI ET LEFÈVRE ATTENDANT L'ARRIVÉE DES AVIATEURS AU BOURGET

De gauche à droite: (la tête tournée): Mme ASSOLLANT, Mme LOTTI, *colonel* ASSOLLANT, M. LOTTI, *père*, M. LEFÈVRE (*frère*), *et* Mme LEFÈVRE (*belle-sœur*) *de l'aviateur.*

Les aviateurs Assollant, Lefèvre et Lotti, ainsi que l'Américain Schreiber, ont passé une nuit reposante à l'hôtel où ils sont descendus. Aussi, ce matin, ils sont tous quatre frais et dispos, revêtus d'élégants complets de ville, les cheveux soigneusement peignés et lissés, sauf Lefèvre qui rejette en arrière son opulente chevelure, légèrement ondulée. Le jeune Schreiber, notamment, est tout resplendissant et se promène avec aisance, moulé dans un complet de couleur sombre, qui a remplacé sa petite veste de cuir et sa culotte de velours à côtes.

Les interviews

C'est de bonne grâce que les quatre passagers de l'« Oiseau-Jaune » se sont prêtés aux interviews de nombreux journalistes qui se pressaient dans le salon où avait été organisée leur réception. Les aviateurs répètent ce qu'ils ont déjà déclaré en apportant les précisions qu'on leur demande. C'est ainsi qu'ils sont unanimes pour reconnaître que la présence de Schreiber dans la carlingue ne gêna pas seulement le décollage de l'appareil d'Old Orchard, mais fit perdre à l'avion quelque trois heures de vol, en les obligeant à utiliser dans la première partie du raid, la puissance complète du moteur.

Lefèvre a déclaré, notamment, que la plus dure partie du voyage fut celle qui eut lieu au cours de la nuit:

Nous étions pris dans une violente tempête à tel point qu'Assolant qui était aux commandes devait les abandonner pour laisser l'appareil se rétablir de lui-même. Nous naviguions entre deux épaisses couches de nuages. A un moment donné, nous avons bien essayé de voler au-dessous, mais nous nous trouvions si près de l'eau que nous avons préféré reprendre de l'altitude de peur de nous abîmer dans les flots.

Comme on lui demandait si c'est le mauvais temps qui les fit ainsi dévier de leur route pour aller finalement atterrir sur les côtes espagnoles:

Non, répondit-il, c'est moi qui, durant tout le voyage, ai fait le point à l'aide d'un sextant. Les conditions atmosphériques étaient tellement défavorables que j'ai volontairement décidé de nous éloigner de la ligne que nous nous étions primitivement tracée, quitte à remettre le cap ensuite sur le Bourget en remontant vers le Nord.

Comme on s'étonnait de l'atterrissage à Mimizan, dimanche matin, très peu de temps après le départ de Comillas, Lefèvre ne l'attribue pas à un manque d'essence.

Certes, ajoute-t-il, nous n'avions pas pu décoller avec beaucoup de carburant, étant donné les petites dimensions de la plage sur laquelle nous avions atterri la veille, mais notre atterrissage de fortune a été provoqué par le mauvais fonctionnement des pompes qui, à un moment donné, ne permirent plus à l'essence d'arriver jusqu'au moteur.

Au moment de leur départ de Comillas, les aviateurs lancèrent par T.S.F. un message de remerciement aux autorités et à la population pour leur chaleureux accueil.

La foule acclame les aviateurs

Mais, la foule massée devant l'hôtel réclame les aviateurs. Ceux-ci, pour qui commencent une série de réceptions se dirigent vers la sortie et montent dans une automobile qui les attend. Les bravos crépitent et les acclamations s'élèvent, tandis que la voiture avance difficilement au milieu des curieux qui ont envahi la chaussée. A midi trente, Assollant, Lefèvre, Lotti et Schreiber ont été rendre visite à la Société qui leur a fourni leur appareil de T.S.F., lequel leur a été d'une grande utilité.

Jeudi prochain, à 18 heures, les aviateurs seront les hôtes du Conseil municipal de Paris.

Les réceptions en l'honneur des aviateurs

Paris, 16 juin. — Assollant, Lefèvre, Lotti et leur passager américain Schreiber ont été reçus cet après-midi au *Matin*.

Aux discours, Lotti, répondant au nom de ses camarades, a dit toute l'émotion ressentie par l'équipage devant des réceptions si enthousiastes. « Nous étions heureux, a-t-il ajouté, que notre tentative fut désavouée, car si elle avait échoué, la gloire de l'aviation française n'en aurait pas été atteinte. »

Les aviateurs ont été reçus ensuite à l'Aéro-Club de France.

De nombreuses personnalités avaient tenu à venir saluer les héros de la traversée de l'Atlantique.

M. P. E. Flandin, au nom de l'Aéro-Club, félicita les trois aviateurs qui viennent, grâce à leur cr... et aussi à leur volonté, d'inscrire une des plus belles pages de l'aviation mondiale.

Il rappela les états de service d'Assollant et de Lefèvre et associa leurs noms à celui de Lotti, qui eut une confiance inébranlable en ses compagnons.

En terminant, M. Flandin annonça que l'Aéro-Club de France décernait sa grande médaille d'or à Assollant et la grande plaquette de vermeil à Lefèvre et Lotti.

Avant de se retirer, les trois aviateurs furent invités à apposer leurs signatures sur le Livre d'Or de l'Aéro-Club qui renferme déjà tant de noms glorieux.

La foule massée devant l'Hôtel de l'Aéro-Club de France a fait à l'équipage de l'*Oiseau Jaune* une chaleureuse ovation.

Les trois aviateurs, ainsi que leur compagnon Américain improvisé ont été reçus à 18 heures à l'ambassade des Etats-Unis par M. Norman Armour chargé d'affaires des Etats-Unis, en présence de M. Flandin, vice-président de la Chambre, président de l'Aéro-Club. M. Norman Armour, les a félicités de l'exploit qu'ils avaient accompli en traversant l'Atlantique.

S'exprimant en anglais, Lotti, qui était accompagné par son père a remercié M. Norman Armour de sa réception et a exprimé sa gratitude de la façon dont on l'avait accueilli en Amérique.

La récompense

L'entrevue de M. Laurent Eynac et d'Assollant, au Bourget, fut assez piquante.

— *Il faut que je vous félicite et que je vous embrasse*, dit M. Laurent-Eynac, visiblement ému. Et le ministre ajouta : « *Ce que vous avez fait là est très beau. C'est merveilleux.* »

Puis faisant allusion à son interdiction des grands raids, le ministre ajouta :

— *C'est merveilleux, mais c'est un peu indiscipliné.*

Assollant répondit en souriant :

— *Si le commandant Weiss était là, vous pourriez le lui demander; il vous dirait que je n'ai jamais été très discipliné.*

Le ministre protesta alors toujours en souriant et dit :

— *Il ne faut pas me dire ça à moi, car je serais obligé de vous porter une punition dès ce soir.*

Puis frappant amicalement sur l'épaule d'Assollant, M. Laurent-Eynac conclut :

— *Soyez tranquille, nous arrangerons cela.*

Le ministre de l'Air fera mieux qu'arranger les choses. Nous croyons savoir, en effet, qu'il va demander demain la Croix de chevalier de la Légion d'honneur pour les aviateurs Assollant et Lefèvre.

D'autre part, lorsque, après l'arrivée des aviateurs au Bourget, on eut réussi à les grouper sur une estrade derrière la table des toasts, les membres de leur famille et leurs amis les plus intimes les rejoignirent. Les éclairs de magnésium des photographes se succèdent.

— Ah! mon fils, mon fils, dit Mme Lotti.

— Enfin, te voilà, mon petit vieux, dit M. Assollant à son fils qui l'embrasse sans mot dire.

Enfin, on hisse près de Lefèvre l'une de ses nièces, une enfant qui, ne comprenant rien à cette bousculade et à ces hurlements, pleure à chaudes larmes.

Le rêve de Mme Assolant

Informée de l'heureuse arrivée de l'« Oiseau-Jaune » au Bourget, Mme Assollant a déclaré:

Je suis très heureuse que tout soit terminé maintenant. Je ne puis dire que je désire voir mon mari retourner en Amérique en avion, mais s'il le fait ce ne sera pas sans moi.

Mme Assollant a ajouté qu'elle rejoindrait son mari aussitôt que possible.

A L'AERODROME DU BOURGET (Keystone View Co).

Des curieux curieux portent leurs pas vers le Bourget dans l'espoir de voir les aviateurs

M. BRIAND EST RENTRÉ A PARIS

Paris, 17 juin. — M. Briand, ministre des Affaires étrangères venant du Conseil de la S.D.N., à Madrid est arrivé ce soir à 20 h. à Paris, par la gare d'Orsay.

UN AVION ANGLAIS et ses onze passagers tombent dans la Manche

Sept morts

Une terrible catastrophe s'est produite lundi matin dans le pas de Calais.

Un avion bi-moteur anglais, de la Compagnie « Imperial Airsways », piloté par l'aviateur Brailly, et transportant, outre l'équipage, onze passagers, est tombé en mer.

L'avion « City of Ottawa » avait quitté l'aérodrome de Croydon, près de Londres à 10 h. 30 à destination de Zurich. Tandis qu'il se trouvait à environ 20 kilomètres des côtes anglaises de Dungeness, il lança des appels de détresse. La Compagnie à laquelle il appartenait lui envoya immédiatement des secours.

Cependant, l'avion avait fait demi-tour. Il semblait devoir atteindre la côte. Mais cinq kilomètres avant d'y parvenir il tomba à la mer après une descente assez rapide. Le pilote avait d'ailleurs annoncé par T.S.F. qu'il se voyait forcé d'amérir.

Le choc fut très violent et l'appareil se renversa sur lui-même.

Un chalutier qui se trouvait à une centaine de mètres du point de chute se porta immédiatement au secours de l'avion. Les marins durent fendre la carlingue à coups de hache afin de pouvoir dégager les passagers et l'équipage de leur pénible situation.

Sept des passagers étaient morts. Quatre autres étaient blessés, peu gravement d'ailleurs. Le pilote Brailly et le mécanicien Barnett étaient également blessés. Ils furent aussitôt transportés dans les bureaux du capitaine du port de Folkestone où les premiers soins leur furent donnés, puis ensuite à l'hôpital où trois d'entre eux furent gardés en traitement.

Quant à l'avion il a pu être remorqué jusqu'à Folkestone où l'inspecteur des accidents du ministère de l'Aéronautique l'examinera. Ainsi on pourra peut-être établir les causes de cette catastrophe sérieuse.

Un incendie tragique dans un cinéma, à Auchel

Un incendie a éclaté, à Auchel, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 h., dans la salle du cinéma « Majestic » appartenant à M. Porret. Après la représentation, le feu éclata dans la toiture de l'immeuble, et le sinistre prit rapidement de grandes proportions. Les pompiers d'Auchel et ceux de la Compagnie de Marles se rendirent aussitôt sur les lieux; ils s'employèrent à protéger les maisons voisines. L'immeuble fut totalement détruit.

Un établissement voisin, appartenant à M. Berton, fut un moment très menacé. Des sauveteurs bénévoles s'étaient efforcés à le protéger. Mais le mur du cinéma s'écroula sur la toiture de l'établissement de M. Berton. Plusieurs personnes furent ensevelies sous les décombres. On dégagea MM. Opigez, 24 ans, mineur à Marles; Gaston Louvet, 19 ans, mineur à Auchel, et Lovin, 35 ans, d'Auchel également. MM. Roger, 31 ans; Roussel, et Mme Wins, légèrement atteints avaient pu se dégager d'eux-mêmes. Les trois premiers blessés furent transportés d'urgence à l'hôpital des mines, et dans la matinée, M. Opigez décéda.

Les pompiers ne se rendirent maîtres du sinistre que vers 7 h. du matin.

M. le sous-préfet de Béthune s'est rendu dans la matinée à l'hôpital pour saluer la dépouille de la victime.

L'accident de la rue du Long-Pot à Lille

Une descente du Parquet à Roubaix

Lundi, M. Richard, juge d'instruction, a poursuivi son enquête au sujet de l'accident survenu samedi soir à Lille, rue du Long-Pot, et au cours duquel, ainsi que nous l'avons relaté, un militant socialiste, M. Dillies, a été écrasé par une auto.

Au cours de la matinée, MM. Richard, juge d'instruction; Dardot, substitut et Brière, greffier, sont descendus à Roubaix où ils se sont rendus au domicile de M. Wattine, rue du Grand-Chemin, pour examiner l'automobile avec laquelle samedi soir, M. Wattine, circulait rue du Long-Pot, à Lille.

Comme l'avait déjà d'ailleurs établi un constat d'huissier, dressé dimanche matin, aucune trace suspecte de tamponnement n'a pu être relevée sur la carrosserie, ni sous le châssis. Il fut même reconnu que la voiture de M. Wattine n'avait pu passer, comme on avait pu le croire tout d'abord, sur le corps de M. Dillies. En effet, la barre d'accouplement n'est distante du sol que de 18 centimètres.

Par contre, les magistrats ont constaté combien l'automobile de M. Wattine portait les traces de l'agression dont l'automobiliste et ses amis avaient été victimes. Les glaces des phares avaient été brisées à l'aide de pierres, comme aussi la glace de la portière de gauche et celle de l'arrière. De plus, les magistrats ont relevé sur le montant métallique de la glace de la portière située près du siège du conducteur la trace faite par une balle de revolver tirée par les manifestants. Deux centimètres plus haut le projectile atteignait M. Wattine.

Ces constatations faites, M. Richard, juge d'instruction a fait conduire l'auto dans un garage de Lille, muni d'une fosse de réparations afin de pouvoir plus aisément examiner le dessous de la voiture. Cette seconde opération ne permit de relever aucune trace de collision.

Ainsi donc, contrairement à ce qu'il a été dit, ce n'est pas par l'auto de M. Wattine que M. Dillies a été heurté. Aussi peut-on espérer que notre concitoyen sera sous peu remis en liberté.

Un article maladroit de M. Mac Donald sur la question des minorités

Le « Sunday Times » a publié dimanche, en le faisant précéder d'une note indiquant que ce journal n'accepte pas toutes les opinions de son correspondant, un article de M. Ramsay Mac Donald où le nouveau premier ministre britannique traite particulièrement du problème des minorités nationales.

L'article débute ainsi:

« La suppression complète d'un gouvernement démocratique en Yougoslavie, et l'établissement, à sa place, d'une dictature, est le dernier avertissement que l'Europe reçoit; à moins que le problème des minorités ne soit réglé dans un esprit de respect mutuel et de concessions réciproques, des troubles graves se produiront.

» L'Italie poursuit la même politique que les Serbes, et ils peuvent agir ainsi pour le moment, mais seulement pour le moment, sans troubler l'Europe. Le traité de paix donne de grandes populations allemandes et slaves à l'Italie qui cherche par tous les moyens répressifs en son pouvoir à « italianiser » cette population. »

Faisant allusion aux minorités vivant en Pologne, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, M. Mac Donald dit:

« Il faut que le statut des étrangers vivant dans ces pays soit réglé au même titre que celui des Allemands vivant en Alsace et dans la Sarre. »

Les solutions que propose le premier ministre britannique pour résoudre le problème des minorités aboutissent à des modifications à apporter aux traités de paix. C'est ainsi qu'il demande qu'on écarte les difficultés techniques auxquelles se heurtent les pétitions minoritaires et que les Etats accusés par leurs minorités soient contraints à se défendre publiquement à Genève.

M. Mac Donald préconise ensuite l'établissement, à la Société des Nations, d'une Commission permanente des minorités analogue à celle des mandats et d'où la diplomatie secrète devrait être écartée. (On sait que la création d'une pareille commission a été repoussée par le Comité des trois et par le Conseil de la Société des Nations).

D'après une autre version, la phrase faisant allusion à l'Alsace et à la Sarre serait la suivante:

« Des cas comme ceux de l'Alsace et de la Sarre ne doivent pas être omis dans une revue du problème des minorités. »

On assure que M. Mac Donald, en publiant son article, a voulu répondre à celui que sir Austen Chamberlain a fait paraître dans le « Times », le 14 juin, sur la question des minorités. Il a eu également pour but de satisfaire les travaillistes, les libéraux ainsi que de nombreux conservateurs qui lui reprochent de n'être pas intervenu au cours de la session de Madrid.

Le chargé d'affaires d'Italie annonce une protestation de son gouvernement

Le chargé d'affaires d'Italie s'est rendu, hier après-midi, au Foreign Office, pour annoncer une protestation énergique de son gouvernement contre l'article de M. Mac Donald.

Les gouvernements serbe, polonais et roumain sont disposés à relever les attaques du premier ministre britannique.

L'indignation du corps diplomatique accrédité à Londres

L'article du « Sunday Times » a produit à Londres une impression considérable. Dans les milieux diplomatiques alliés, c'est plus que de la surprise, c'est de l'indignation qui a accueilli l'initiative malheureuse du premier ministre.

Dans les milieux officiels britanniques, on se montre fort gêné. On reconnaît d'ailleurs généralement, que M. Mac Donald a outrepassé les bornes permises en attaquant violemment certains gouvernements étrangers et en s'immiscant dans leurs affaires intérieures. On relève d'ailleurs, dans l'article du premier ministre, un fourmillement d'erreurs, qui prouvent qu'il est loin de posséder un esprit juridique. C'est ainsi qu'il traite les Croates de minorité, alors qu'ils font partie de l'Etat yougo-slave sur le même pieds que les Serbes.

Quant à la façon dont M. Mac Donald a parlé de l'Alsace et de la Sarre en les assimilant, elle est franchement hostile. En assimilant les populations alsaciennes aux populations sarroises, dont le caractère allemand n'a jamais été contesté, M. Mac Donald prouve son ignorance.. La Sarre est un territoire placé temporairement sous le contrôle de la Ligue, alors que l'Alsace a été restituée à la France comme partie intégrante de son territoire.

Un article du « Daily Telegraph »

Le « Daily Telegraph », sous le titre « Un bon et un mauvais commencement », écrit, en faisant allusion à l'entrevue du général Dawes et de M. Mac Donald et à l'article du premier ministre:

« Le premier ministre a déployé un manque de compréhension, un manque de connaissances générales; il a témoigné d'une légèreté telle qu'il est difficile de les commenter d'un langage mesuré. Que peut penser l'Europe d'un homme d'Etat qui peut comprendre, dans une revue du problème des minorités, l'état de l'Alsace et celui de la Sarre, qui ose se mêler à la querelle fraternelle des Yougoslaves et qui ose comparer cette dispute aux relations entre le gouvernement italien et ses sujets slaves et allemands?

» L'affront jeté contre l'Italie par M. Mac Donald est une affaire suffisamment grave en elle-même, dont il est trop certain que nous allons avoir encore à entendre parler. De l'étonnant éclat de M. Mac Donald, il suffit, pour le moment, de dire que si, c'est à cette sorte de chose qu'il faisait allusion lorsqu'il déclarait récemment que l'Angleterre devait prendre la tête de l'Europe dans le règlement pacifique de ses problèmes, il est à croire que les résultats de son gouvernement n'auront rien d'un succès. »

Depuis longtemps, aucun article n'a créé une situation aussi vive dans les milieux diplomatiques. Il est certain que cet article aura de rapides et sensationnelles répercussions dans plusieurs capitales européennes.

L'article ne devait pas être publié en ce moment

Londres, 17 juin. — M. Mac Donald a fait à la « Press Association » en l'autorisant à la publier, la déclaration suivante:

« L'article en question avait été écrit il y a plusieurs mois. Il n'avait pas été spécialement préparé dans l'intention d'être publié par le « Sunday Times », mais avait été écrit pour une agence. Il n'était pas destiné à être publié en ce moment. »

M. Loucheur et le maréchal Franchet d'Esperey président l'inauguration du monument aux morts d'Avesnes

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

De gauche à droite: MM. LOUCHEUR, *ministre du travail;* LANGERON, *préfet du Nord, et le maréchal* FRANCHET D'ESPÉREY

DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

Dimanche s'est déroulé à Avesnes, sous la présidence de M. Loucheur, ministre du Travail et du maréchal Franchet d'Esperey, l'inauguration du monument aux morts d'Avesnes.

L'abondance des matières nous avait obligés hier à mentionner simplement cette grande manifestation.

De nombreuses personnalités politiques de tout le département étaient présentes.

Le matin, une messe à l'intention des morts avait lieu en l'église Saint-Nicolas et fut suivie de la bénédiction du monument par M. l'abbé Inglart, doyen.

A 11 h. 45, les autorités officielles accompagnées de M. Langeron, préfet du Nord, furent reçues à l'Hôtel de Ville par M. Charles Vinois, maire, qui présenta le Conseil municipal, les magistrats, les fonctionnaires, et les membres de la Croix Rouge.

A 12 h. 30, un banquet est servi dans les salons de l'Hôtel Hubert au cours duquel des discours furent prononcés par MM. Vinois, Langeron, Daniel Vincent et Loucheur.

A 15 h., les officiels quittent la salle du banquet pour aller prendre place dans la tribune. La foule est très dense et le service d'ordre admirablement organisé par le lieutenant Werquin et le commissaire spécial de Jeumont, a peine à la contenir.

Après l'exécution de la sonnerie « Aux Champs », deux mutilés font l'appel des morts. Le silence est émouvant et impressionnant. Des discours relatant les traits d'héroïsme, la souffrance et l'endurance des soldats d'Avesnes morts au champ d'honneur, sont prononcés par MM. Marcel Gautier, président de l'Association des A. C., qui fait la remise du monument à la ville, par M. Vinois maire d'Avesnes ; le colonel Villams, au nom de l'armée belge.

M. Daniel-Vincent apporte aux morts d'Avesnes, au nom de ses collègues du Sénat et de la Chambre, l'hommage unanime de la région du Nord. Il rappelle la parole du président Lincoln: les morts ont eu assez d'honneur et c'est nous qui venons nous honorer auprès de leur mémoire.

Le maréchal Franchet d'Esperey fait revivre les heures tragiques de la guerre.

Faisant allusion à l'action personnelle de M. Loucheur, il dit que l'ancien ministre de